
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} AOÛT - 30 SEPTEMBRE 1995)

ALLEMAGNE

10 et 18 août 1995 : **Tribunal constitutionnel fédéral**. La Cour de Karlsruhe a-t-elle lancé un moderne *Kulturkampf* ? Le 1^{er} Sénat a jugé contraire à la loi fondamentale le règlement de l'État libre de Bavière imposant la présence d'un crucifix dans les salles de classe. Elle a estimé que cela violait la liberté de conscience, affirmée à l'article 4 de la loi fondamentale. En fait, le crucifix ne sera retiré que lorsque les familles en feront la demande.

Fait rarissime, le chancelier a publié un communiqué jugeant « incompréhensible » l'arrêt (*Libération*, 29 août 1995 ; *Le Monde*, 13-14, 20-21 août 1995).

Cet arrêt, faisant suite à d'autres, eux aussi controversés, a lancé un débat sur la désignation des juges de la Cour – pour moitié par le Bundestag et pour moitié par le Bundesrat – et le souhait que les décisions soient prises à une majorité qualifiée et non à la majorité simple.

JAPON

21 et 22 septembre 1995 : **Partis politiques**. Le Parti socialiste démocrate du Premier ministre Tomiichi Murayama décide de se saborder afin de renaître, avant la fin octobre, sous la forme d'un courant politique libéral, « pôle de rassemblement des forces démocrates et libérales ». Provisoirement, il s'intitule Ligue démocratique.

Le Parti libéral démocrate (PLD), principale composante de la coalition gouvernementale, désigne un nouveau président, M. Ryutaro Hashimoto, ministre du Commerce international et de l'Industrie (le fameux MITI), 58 ans, nationaliste, dont la mission essentielle sera de reconquérir la majorité perdue lors des élections de juillet 1993 (cf. *RE*, 68) (*Libération*, 22 et 23-24 septembre 1995 ; *Le Figaro*, 22 septembre 1995 ; *Le Monde*, 23 septembre 1995).

MAROC

15 septembre 1995 : **Référendum constitutionnel**. Le roi Hassan II sou-

159

* Université de Poitiers.

mettait à approbation populaire un amendement constitutionnel afin que la loi de finances soit votée à la session de printemps au lieu de celle d'automne, ceci dans le but de pouvoir y intégrer les résultats de l'année agricole. 99,60 % des votants ont approuvé la réforme. Le taux d'abstention a été de 29,77 %, taux le plus élevé par rapport aux consultations populaires précédentes. L'ensemble des partis, y compris l'opposition, soutenait la réforme.

Un autre référendum doit être organisé en 1996, afin d'instaurer un Parlement bicaméral avec un Sénat élu sur une base corporatiste et régionale. Cela supprimerait l'élection au suffrage indirect du tiers du Parlement actuel (*Libération*, 22 août, 15 septembre 1995 ; *Le Monde*, 18 et 19 septembre 1995).

du 6 octobre 1985, Anibal Cavaco Silva perd le pouvoir à la suite du scrutin du 30 septembre. Avec 34,12 % et 88 sièges, il est largement devancé par le Parti socialiste mené par Antonio Guterres. Sa formation, en recueillant 43,70 %, frôle la majorité absolue des sièges : 112 sur 230. La droite, incarnée par le Parti populaire de Manuel Monteiro, en doublant ses suffrages obtient un succès non négligeable, tandis que la coalition dirigée par le Parti communiste s'effrite, perdant 2 sièges.

Les Portugais retourneront aux urnes en janvier 1996 pour élire le nouveau chef de l'État (*Libération*, 23-24, 29 et 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1995 ; *Le Monde*, 30 septembre et 3 octobre 1995 ; ambassade du Portugal).

160

PORTUGAL

30 septembre 1995 : **Élections législatives**. Premier ministre depuis la victoire du Parti social démocrate aux élections

SUÈDE

17 septembre 1995 : **Élections européennes**. Les résultats des élections des 22 représentants au Parlement européen ne confirment pas, loin s'en faut, le

PORTUGAL

Partis*	Voix	%	Sièges
PS (Parti socialiste)	2 578 741	43,70 (+14,6)	112 (+40)
PSD (Parti social démocrate)	2 013 333	34,12 (-16,5)	88 (-47)
CDS/PP (Centre démocratique et social/Parti populaire)	533 915	9,05 (+4,6)	15 (+10)
CDU (Coalition conduite par le Parti communiste avec le mouvement écologiste, les Verts)	505 876	8,57 (+0,3)	15 (-2)

* Partis représentés au Parlement. Le Parti de la solidarité nationale est exclu du Parlement où il ne détenait qu'un siège.

Inscrits : 8 911 481 ; suffrages exprimés : 5 900 214 (66,20 %) ; abstentions : 33,80 % ; blanc : 46 152 (0,78 %) ; nuls : 70 607 (1,19 %).

« oui » du référendum de novembre 1994, qui avait décidé de l'adhésion de la Suède à l'Union européenne. Ils traduisent, en effet, la victoire des eurosceptiques, voire des partis qui souhaiteraient la sortie de la Suède de l'UE, à savoir les Verts, qui remportent 4 des 22 sièges avec 17,2 % des voix (contre 5 % aux législatives) et les anciens communistes du parti de gauche qui obtiennent 3 sièges et 12,9 % des voix (contre 6,2 % aux législatives). Les conservateurs recueillent 23,1 % des voix et 5 sièges. Les libéraux avec 4,8 % n'ont que 1 élu. Les sociaux-démocrates, vainqueurs des élections législatives du 18 septembre 1994, avec 45,3 %, initiateurs de l'entrée de la Suède au sein de l'Union européenne ne recueillent que 7 sièges avec 28,1 % des voix.

Le taux d'abstention a été considérable (59 %), alors qu'habituellement il ne dépasse jamais 15 % (*Libération*, 16-17 et 19 septembre 1995 ; *Le Monde*, 17-18, 19 septembre 1995).

SUISSE

27 septembre 1995 : **Conseil fédéral**. La démission d'Otto Stich, socialiste, en charge du département des finances au sein du Conseil fédéral (gouvernement) qu'il a présidé en 1988 et 1994, en désac-

cord sur le budget, a suscité quelques difficultés pour son remplacement. Il aura fallu cinq tours de scrutin aux deux chambres pour élire Moritz Leuenberger, 49 ans, du canton de Zurich, avec 124 voix contre 86 à Otto Piller, du canton de Fribourg. Le siège devait revenir au Parti socialiste en raison de la « formule magique » mise en place en 1959 pour la composition de l'exécutif (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens, 2 socialistes et 1 centriste) (*Le Monde*, 5 et 30 septembre 1995).

TURQUIE

20 septembre 1995 et suivants : **Gouvernement**. En fonction depuis le 5 juillet 1993, M^{me} Tansu Ciller (parti de la Juste Voie, droite) démissionne de son poste de Premier ministre, à la suite de désaccords persistants avec ses alliés sociaux-démocrates (Parti républicain du peuple, CEFP), mal à l'aise au sein de son gouvernement depuis la nomination de Denyz Baykal à la tête du parti.

Le président de la République, Suleyman Demirel, voulant éviter des élections anticipées, lui confère la tâche de constituer un nouveau gouvernement (*Le Monde*, 22 et 23 septembre 1995 ; *Le Figaro*, 22 septembre 1995).